ROUBAIX

84, Grande-Rue, 84

AVIS

Hier, la mise en marche de la nouvelle machine à grand format a forcément retardé le tirage du journal, et plusieurs comités n'ont pas reçu leur colis à l'heure ordinaire.

Nous prions les abonnés de nous excuser : ils ont trop bon esprit pour ne pas comprendre qu'on n'opère pas sans grandes difficultés une transformation aussi complète que celle dont ils sont les témoins.

Nous nous efforcerons d'accélérer autant que possible tous les services, pour assurer au plus tôt la marche régulière des expéditions.

Nos lecteurs voudront bien prendre patience pendant quelques jours encore.

***

Demain, dimanche, la Croix de Roubaix-Tourcoing *aura* **six pages** *pour toutes ses éditions.*

DÉPÊCHES DE LA NUIT

En Algérie

M. Jonnart ne partira pour l'Algérie que dans 3 ou 4 jours.

Alger. — Le maire d'Alger, au moment où les pouvoirs de police lui ont été retirés par arrêté du gouverneur pour être remis aux mains du préfet, a fait paraître un arrêté ordonnant la suppression des commissariats des 2e, 3e et 4e arrondissements et la reprise immédiate par la ville des locaux occupés ces commissaires.

Le Préfet a fait occuper chaque commissariat par 4 hommes et un caporal avec la consigne d'arrêter tout agent municipal qui tenterait d'entraver le commissaire de police dans l'exercice de ses fonctions.

Sur mandat du Procureur de la République, M. Nayrac commissaire aux délégations judiciaires s'est rendu à la mairie pour relever des noms sur le registre déposé chez le concierge. M. Lionne, adjoint, ceint de son écharpe est intervenu : une discussion s'est élevée et un procès-verbal a été dressé à la charge de M. Lionne.

Paris. — M. Larcher, juge d'instruction, accompagné de son greffier, s'est rendu vendredi matin, avenue Henri-Martin pour interroger Mme Kolb. Sur l'avis du docteur Vibert, médecin-légiste, le juge a dû remettre l'interrogatoire à une date ultérieure, vu l'état de faiblesse de la blessée.

M. Larcher a procédé dans l'après-midi, à un nouvel interrogatoire de Gilmour.

LA QUESTION DES RETRAITES OUVRIÈRES

Paris. — La Commission d'assurance et de prévoyance sociale s'est réunie hier, à 2 heures, au Palais Bourbon, pour examiner le projet relatif aux retraites ouvrières. A peine un tiers des membres y assistait.

Les députés présents ont décidé de statuer ultérieurement sur la partie du contre-projet gouvernemental concernant le système de capitalisation et la suppression de l'assurance en cas de décès.

Toutefois il résulte des déclarations recueillies auprès des commissaires que la majorité incline à maintenir son texte favorable au système de la retraite à capital aliéné obligatoirement mais avec application d'une partie de la prime à une assurance de 500 francs en cas de décès au profit de la femme et une autre de même valeur au profit des enfants mineurs.

La Commission a examiné la seconde partie du contre-projet de M. Millerand. Le ministre du commerce excluait du bénéfice de la loi sur les retraites les journaliers agricoles c'est-à-dire ceux qui ne sont pas engagés à l'année. La Commission a maintenu sa première décision et modifié dans ce sens l'article 1er du contre-projet ; elle a seulement accepté le paiement de la pension par trimestre et non mensuelle.

Une autre importante modification a été apportée au texte du ministre en ce concerne la retenue sur les salaires. M. Millerand proposait 0,05 cent. par jour pour les salaires inférieurs à 2 fr. ; 0,10 pour ceux de 2 à 5 fr., et 0,15 au-dessus de 5 fr.

La Commission a fixé le taux du salaire de la première catégorie à 3 fr. et celui de la seconde à 6 fr.

Une nouvelle réunion aura lieu la semaine prochaine.

ANGLAIS ET BOERS

Capetown. — De nombreux Boers sont concentrés à Hartebestfontein.

Le général Babington a eu un vif combat avec les Boers à Lopfontein.

Tous les jours des escarmouches ont lieu.

ROUBAIX

Éphémérides Roubaisiennes

4 mai 1826. — M. Boyaval Roussel, adjoint de 1816 à 1821, est nommé maire de Roubaix avec M. Lepers-Delebecque et Lepoutre-Decottignies pour adjoints.

1830. — ***Les Frères de la Doctrine chrétienne.*** — Installation de la première école des Frères de la Doctrine chrétienne, à Roubaix, dans l'école de la rue des Lignes (c'est aujourd'hui l'Ecole nationale de musique), après une messe solennelle à laquelle assistaient les autorités de la ville et le préfet du Nord. Quel changement depuis ce temps-là ! Le développement de leurs écoles fut entravé par toutes sortes de contrariétés jusqu'en 1844. A partir de ce moment ils n'eurent plus de difficultés et, en 1860, ils avaient trois grandes écoles : rue des Lignes, rue St-Antoine et rue du Tilleul. Ils instruisaient alors 2.290 élèves avec 24 Frères et ces écoles communales coûtaient à la commune 23.000 fr. Il y avait en outre une Ecole mutuelle dans les bâtiments municipaux de la rue Neuve, dirigée d'abord par M. Narcisse Commerre, puis, quand ce dernier fonda une institution secondaire particulière, l'honorable M. Alexandre Faidherbe lui succéda ; cette école fut ensuite transportée rue du Bois.

Peu à peu, les Frères furent chargés de toutes les écoles primaires communales en dehors de l'Ecole Mutuelle. Quand la laïcisation arriva, ils étaient 35 Frères qui instruisaient 12.000 garçons. Ils dirigent aujourd'hui la plupart des écoles libres avec l'aide d'instituteurs laïcs.

L'Institut des Frères de la Doctrine Chrétienne, fondé à Reims il y a deux siècles par Saint-Jean-Baptiste de La Salle, compte actuellement 20.000 Frères disséminés dans toutes les parties du monde, et instruisant 400.000 enfants ou jeunes gens dans leurs écoles primaires libres, leurs écoles professionnelles, leurs écoles d'agriculture. L'Exposition universelle de 1900 a été pour les écoles françaises des Frères de la Doctrine Chrétienne un triomphe éclatant.

Dans l'*Éducation de l'enfance* (classe I) — dans l'*Apprentissage* et protection de l'enfance ouvrière (classe 109). — dans l'*Instruction, pour le développement intellectuel et moral des ouvriers* (classe 108), ils ont obtenu la plus haute récompense, soit **trois Grands Prix.** En outre les divers jurys leur ont décerné *13 médailles d'or, 21 médailles d'argent, 14 médailles de bronze et 6 mentions honorables, en tout :* **cinquante-sept récompenses.**

Et voilà les éducateurs populaires éminents que la Franc-Maçonnerie a chassés de nos écoles communales parce qu'ils appartiennent à une congrégation religieuse et qu'ils instruisent l'enfant, en lui apprenant en même temps à aimer Dieu et à observer ses commandements.

Du moment où l'on défend l'enseignement des catéchismes diocésains dans les écoles, si l'on veut apprendre à l'enfant ce qui est permis ou défendu, il n'y a qu'un moyen pratique, c'est de lui mettre entre les mains un *Abrégé du Code pénal!*

A défaut de la crainte de Dieu, la crainte du gendarme sera pour l'élève le commencement de la sagesse.

Jean Ghislain

EST-CE VRAI ?

Est-il vrai qu'un inspecteur de l'assistance publique soit venu à Roubaix, le 18 avril dernier, à la maternité Boucicaut, boulevard de Cambrai ?

Est-il vrai que cet inspecteur ait recueilli des déclarations du personnel, concernant un scandale qui se serait produit, il y a dix-huit mois environ à la Maternité ?

Est-il vrai qu'on veuille étouffer le scandale qui, si le parquet s'en occupait comme il en a le devoir, deviendrait une affaire d'une *gravité exceptionnelle* ?

Telles sont les questions que nous posons pour que ces fâcheux bruits soient démentis s'ils sont inexacts, ou qu'ils aient une sanction, s'ils sont vrais.

Patronage laïque et socialiste

On sait que les collectivistes de la mairie ont loué, pour *cinq francs* par an, l'ancien collège à la Société des Patronages laïques du Nord.

Le but poursuivi est de « soustraire à l'influence cléricale les enfants des écoles et les adultes.

M. le maire Carrette en a fait l'aveu touchant, pour qu'il n'y ait pas d'erreur.

Et M. Lepers ajoute :

« J'oserai même dire qu'on peut espérer que l'administration du patronage sera républicaine et socialiste. »

C'est bien cela, à part qu'elle est exclusivement *socialiste*. Jugez-en :

La Section roubaisienne des Patronages laïques du Nord de la France s'est réunie, hier soir, à la Mairie de Roubaix et a constitué son bureau de la manière suivante :

Le citoyen Carrette, maire de Roubaix, a été nommé président ; ont été nommés vice-présidents, les citoyens Thérin et Delannoy ; secrétaire, le citoyen Ivo Van Waerebecke ; adjoint, Chabrouillaud ; trésorier, citoyen Catrice ; adjoint le citoyen Bataille,

Le Comité a procédé aussitôt à la nomination de la Commission spéciale chargée de l'installation du premier patronage, situé rue du Collège.

Ont été désignés, les citoyens Bourbon, Gautier, Vichart, Marcou, Belon et Ponthieu.

UN DRAME HORRIBLE

rue des Longues-Haies

Une femme assassinée par son mari. — Arrestation mouvementée du meurtrier.

Le populeux quartier de la rue des Longues-Haies a été mis en émoi, vendredi soir, vers 10 h., par un crime épouvantable. Une femme a été assassinée à coups de couteau par son mari.

Le meurtrier a été arrêté une heure après à la suite d'une chasse mouvementée faite par les agents et les voisins.

Voici sur cette triste affaire des circonstances détaillées.

Un ménage désuni

Au n° 54 de la rue des Longues-Haies, habitait, dans une chambre garnie et mansarde du 2e étage, un ménage ouvrier. Le mari, Louis Penoy, âgé d'une quarantaine d'années, chauffeur autrefois chez M. Honoré, puis fileur et enfin depuis quelque temps sans ouvrage.

Depuis 25 jours il était parti à Gand chercher du travail et s'était séparé de sa femme en très mauvais termes.

Sa femme, Jeanne Nams, 24 ans, était tisserande chez MM. Burg et Mathon, rue du Fontenoy.

Ils ont deux enfants, Joseph, âgé de 9 ans, qui demeurait avec la mère, et Emile, 6 ans, qui, infirme, est en traitement à l'hôpital de Gand.

Depuis qu'il était dans cette ville, Penoy avait adressé à sa femme des lettres de menaces qu'il a mises à exécution.

Le drame

Vendredi soir, revenu de Gand, Penoy s'emparait de deux échelles déposées dans une cour et les ayant mises contre le mur, il put arriver jusqu'à la chambre de sa femme qui était couchée.

Il se précipita sur elle la frappant à coups de couteau.

A ses cris, les gens de la maison accoururent et arrivèrent à temps pour recevoir, au palier du premier étage, la malheureuse femme, qui avait eu le courage de descendre l'escalier.

Elle perdait du sang en abondance par une horrible blessure qu'elle portait au cou et qui a dû trancher l'artère carotide. Quelques instants après elle expirait.

La chasse à l'homme

Pendant qu'on s'empressait autour de la victime, le meurtrier s'était enfui par les toits.

Devant l'attitude menaçante de la foule, vite rassemblée dans ce quartier populeux, il n'osa pas descendre.

Une véritable chasse à l'homme fut organisée par les agents et les voisins.

A un certain moment, un citoyen courageux qui parcourut les toits découvrit dans une nochère le chapeau, les bottines et la jaquette du meurtrier.

A différentes reprises, on vit ce dernier circulant sur les toits pour essayer de s'échapper mais toujours signalé par la foule.

Enfin, on le vit soulever une fenêtre à tabatière de l'estaminet Dubois, rue Saint-André, 1.

Le cabaretier, un homme résolu, avant de partir coucher avait tenu à visiter sa maison. C'est lui qui découvrit le meurtrier et le remit entre les mains des agents Lemaire et Decornet.

On eut toutes les peines du monde d'empêcher la foule de le lyncher et il reçut de nombreux horions.

On le conduisit aussitôt au dépôt de la Grand'Place.

M. Squivée, commissaire de police, qui était arrivé au premier moment a saisi l'instrument du crime : un énorme couteau de cuisine,

M. le docteur Bole, médecin-légiste, a procédé aux constatations d'usage, puis le cadavre de la pauvre femme a été transporté sur une civière à l'Hôtel-Dieu.

La Pétition de l'« Union Commerciale »

Le comité de l'*Union Commerciale* invite les personnes qui n'auraient pas encore signé les listes de pétition à le faire au plus tôt, les listes devant être remises pour lundi 6 courant, dernier délai, afin d'être transmises au ministère avant la fin de la semaine.

Prière aux commerçants dont les listes seraient remplies de les remettre de suite au siège de l'*Union Commerciale*, 28, rue Pauvrée.

Paroisse Saint-Jean-Baptiste. — La cérémonie de la première communion devant avoir lieu dimanche prochain, les heures des messes seront changées.

La première messe sera dite à 6 h. ; la messe de 7 h. sera dite pour les enfants de la première communion. Il n'y aura pas de messe à 8 h.

La grand'messe sera chantée à 10 heures, et les vêpres solennelles à 3 h.

Une distinction honorifique. — Notre concitoyen, M. Léon Dedryder, boucher, rue de Sébastopol, vient de recevoir de M. le Ministre de l'intérieur une médaille de sauvetage en argent. Voici comment l' « Officiel » relate ses titres :

M. A. 2e classe. — M. Dedryver (Léon-Arthur), boucher, à Roubaix : 1900 : s'est distingué dans plusieurs circonstances, notamment en maîtrisant des chevaux emportés et en sauvant trois enfants sur le point de périr dans un incendie.

Les préparatifs du « Premier Mai » des socialistes roubaisiens, qui sera célébré dimanche, continuent. Vendredi soir, on a illuminé la mairie pour savoir si tout marchait bien.

Une conférence aura lieu le 11 mai, à 8 h. du soir, dans la salle des fêtes de l'Hôtel des pompiers, et organisée par le syndicat des voyageurs et employés de commerce.

Elle sera présidée par M. A. Lepers, vice-président du Conseil des prud'hommes, adjoint au maire de Roubaix. MM. Sauve-Evaussy, rédacteur en chef du « Réveil du Nord » et Lelou, président du Syndicat des Employés de commerce, parleront du repos du dimanche et de la fermeture des magasins en semaine, à 8 heures.

Les socialistes organisent, pour ce soir, une réunion à la *Paix*, sous prétexte de permettre à la majorité du Conseil de rendre compte de son mandat.

Comme cela n'est pas suffisamment intéressant pour attirer du monde, les affiches portent que la minorité du Conseil est invitée à cette réunion à laquelle elle n'ira pas. Les socialistes le savent bien, mais c'est un moyen comme un autre de faire croire à une réunion corsée.

Dotation de la jeunesse de France. — La manifestation mutualiste du 12 mai, organisée par la section Roubaisienne de la Dotation sera comme on le prévoyait un succès.

La conférence donnée au café Pandore, à 3 h. 1/2, par M. Henri Pagès, avocat à la Cour d'appel de Paris, sera présidée par M. E. Motte, député.

M. Joseph Wibaux, président d'honneur de la 200e section, M. le docteur Faidherbe, président et les membres du Comité invitent tous les mutualistes à venir écouter M. Pagès, le fondateur de la Société « La Dotation ».

Le chiffre d'adhésions dépasse 21.000 depuis 1895 — année de la fondation.

Ils verront que la « Dotation » est une véritable pépinière de mutualistes pour l'avenir.

De plus, le Comité, au même titre que les sociétaires, les invite au banquet qui aura lieu, à 6 heures du soir, au local, 63, rue de Lannoy.

Les adhésions y sont reçues dès maintenant.

Le prix de la souscription est de 3 francs par personne.

Les dames sont admises à la conférence et au banquet.

M. Motte, en présidant cette manifestation, veut prouver sa sympathie pour l'œuvre de la « Dotation de la Jeunesse de France ».

Dimanche 5 mai, de 11 à midi, recette pour les groupes du Blanc-Seau — Ravetdi — Jean Ghislain.

De midi à 1 h., à Croix et au local rue de Lannoy 63.

Aux arènes de Roubaix. — Les courses provençales et landaises qui auront lieu dimanche prochain à trois heures aux arènes de Roubaix, comprendront notamment les exercices suivants : Ecarts, sauts périlleux, triples sauts périlleux, simulacre de la mise à mort, etc., etc.

Les taureaux qui seront travaillés par le quadrille Bayart sont plus petits mais plus vifs, plus nerveux, plus agiles, que les taureaux espagnols.

Les courses landaises et provençales ont tout le luxe et la mise en scène des corridas espagnoles sans présenter aucun inconvénient pour les personnes sensibles.

Rappelons que les places se paient depuis un franc jusqu'à dix francs et que pour la location on peut s'adresser à Roubaix, chez M. Jubé, rue de la Gare, et à Lille, chez M. Van Colbert, débitants de tabac, place Rihour, 7.

La Roubaisienne donnera dimanche prochain 5 mai, à l'occasion de la fête du travail, à 4 h. précises, sur la Place du Commerce, une grande fête de gymnastique, au cours de laquelle elle exécutera ses meilleurs productions.

La « Fanfare Delattre » a été désignée par la municipalité pour se faire entendre pendant la durée des exercices.

Le Comité de la « Roubaisienne » invite les gymnastes à assister aux trois répétitions qui auront lieu ce soir, samedi soir et dimanche matin.

Société de secours mutuels des Anciens Sous-Officiers français. — La commission a l'honneur de rendre compte aux sociétaires que, bien que le règlement ne prescrive que *quatre* réunions générales par an, les réunions amicales auront lieu, comme par le passé, le troisième dimanche de chaque mois de 5 h. à 7 h. du soir, au café Delattre.

Par exception, et par rapport à la foire de Roubaix, la première réunion amicale aura lieu dimanche prochain, 5 mai. Le secrétaire-trésorier et plusieurs membres de la commission se tiendront à la disposition des sociétaires pour tous les renseignements dont ils pourront avoir besoin. Les candidats seront inscrits provisoirement à ces réunions.

La Commission rappelle aux nouveaux inscrits pour la mutualité, qu'ils doivent passer la visite de santé prescrite par le règlement, rue de l'Hospice, 38, chez M. le docteur Faidherbe qui se tiendra à leur disposition tous les jours de la semaine, de 1 h. à 3 h., excepté le mercredi et le soir, à partir de 8 h. les *mardi, jeudi,* et *vendredi.*

La Commission engage les anciens sous-officiers ne faisant pas encore partie de la Société, à se faire inscrire le plus tôt possible. Ils devront présenter une feuille d'adhésion remplie et signée par deux anciens sociétaires, ils devront également présenter leur livret militaire, ou tout autre pièce justifiant de leur titre de sous-officier.

Grand cirque Vinella. — Succès encore au Cirque Vinella, qui trouve moyen de rendre intéressantes les pantomimes de piste. *Le Songe*, qu'on vient d'y donner constitue un spectacle très brillant, très animé, très luxueux. Cela est réglé avec goût.

La partie hippique n'est pas moins soignée chez M. Vinella que la partie décorative. Aussi le programme de la soirée contente-t-il, par sa variété et la sûreté de son exécution tous les amateurs du genre.

Aujourd'hui samedi, à 8 h. 1/2, grande fête de gala, nombreux débuts.

Les accidents de travail. — Une tisserande de chez MM. Richardson & Cie, rue de Tourcoing, Hélène Malieu, 19 ans, demeurant rue de Roubaix, à Tourcoing, blessée au pied gauche, 15 jours de repos.

— Chez M. Eugène Lecomte, un monteur, Edouard Wattel, 40 ans, demeurant rue Marquisat, blessé au pied droit, 20 jours de repos.

— Une doubleuse, Victorine Mercier, 27 ans, demeurant rue Cugnot et travaillant à la retorderie de M. Lesur, rue Saint-Antoine, blessée à la main droite, un mois de repos.

— Chez MM. Motte et Bourgeois, un teinturier, Rémy Vandeputte, 36 ans, demeurant à Rolleghem, brûlé à la jambe, 20 jours de repos.

— Un monteur de chaînes, Jean-Baptiste Duyck, 34 ans, demeurant rue Saint-Roch, travaillant chez MM. Roussel, rue des Arts, blessé au pied droit, 20 jours de repos.

— A la filature de M. Albert Masurel, une ouvrière, Rosalie Poulin, 19 ans, demeurant rue de Lannoy, blessée à la *main gauche*, 10 jours de repos.

— Un chaudronnier, Georges Delhave, 25 ans, demeurant au Blanc-Seau et travaillant chez Mme Mercier, blessé à la jambe droite, 15 jours de repos.

— Au peignage de M. Allart, Grande-Rue, un ouvrier, François Blasse, 64 ans, demeurant rue de Leuze, blessé à la main droite, un mois de repos.

— Chez MM. Motte et Deleseluse, boulevard de Belfort, un apprêteur, Joseph Dhellemmes, 19 ans, demeurant rue du Grand-Chemin, 6, blessé gravement à l'avant bras gauche, admis à l'Hôtel-Dieu.

La charette à chiens circulera dans la ville à partir du mardi 7 mai courant.

Ce que nous mangeons. — En avril dernier, il a été tué à l'abattoir de Roubaix : 636 bœufs, taureaux et vaches ; 401 veaux ; 744 moutons ; 1 chèvre ; 818 porcs ; 107 chevaux ; 1 âne, et 1 mulet.

Ce que nous avons failli manger. — Il a été saisi pendant le mois d'avril : 1 vache pour tuberculose, valeur 300 fr. : 1 porc pour rouget, valeur 90 fr. ; 1 cheval pour farcin, valeur 80 fr. ; 2 vaches en partie pour tuberculose, valeur 200 francs.

Chronique du vol. — Une plainte a été déposée pour vol d'une balladeuse appartenant à M. Eeckout, demeurant rue Ste-Elisabeth.

— Mme Desplanque, demeurant rue Monge 64, a constaté qu'un vol de linge a été commis à son préjudice et elle a porte plainte au commissariat de police du 3e arrondissement.

Vol. — Un tisserand, Arthur Delreux, 23 ans, demeurant rue de Naples, 94, se présentait à M. Jouville, directeur de la filature de M. Valentin-Roussel, rue de la Paix, et dénonçait sa femme, Julienne Alvoet, 18 ans, occupée dans cet établissement, comme ayant soustrait des bobines et des déchets de laine, ainsi que des canettes de coton similisé.

L'enquête ouverte par M. Laché, commissaire de police du 1er arrondissement a amené la preuve de la culpabilité de cette femme, mais aussi celle que le mari avait également dérobé des déchets de laine chez M. Lefebvre-Florent, rue de la Fosse-aux-Chênes, où il travaillait.

Un procès-verbal a été rédigé à leur charge.

Mandats d'arrêt. — Vendredi matin, les agents de sûreté ont arrêté pour vol et complicité, en vertu de mandats d'arrêt, délivrés par M. Delale, juge d'instruction, un journalier, Emile Degraeve, 23 ans, et une journalière, Léonie Herreng, 19 ans, née à Bruges, sans domicile fixe tous deux.

Enterrement du 4 mai. — M. Jean-Baptiste Carpentier, 10 h., Notre-Dame.

UNION SOCIALE & PATRIOTIQUE

5e section, bureau de la rue Delezenne

Samedi 4 mai, à 8 heures 1/2, estaminet Bogaert, place du Saint-Rédempteur, assemblée générale des adhérents. — Nomination d'un président.

Etat-Civil de Roubaix

Du 3 mai

Naissances. — Marguerite Bara, rue Montgolfier, 29. — Alphonsine Stambrouck, boulevard de Metz, cour Saint-Henri 7. — Raymonde Lavigne, rue des Arts, 132. — Anna Maes, rue de Rome, cour Olivier, 2. — Léon Theys, rue Pellart, 174. — Marie Flamencourt, rue Turgot, 66. — Albert Neys, rue Daubenton, 6. — Georges Leclercq, rue des Trente, 19. — Louise Loucheur, rue Blanchemaille, 148.

Décès. — Moïse Hus, 53 ans, rue du Chemin-de-Fer, 11. — Marie Declercq, 18 mois, rue St-Jean, 52. — Jacques Valcke, 78 ans, rue de Barbieux. — Hubert Seyez, 1 mois, rue des Sept-Ponts, 22. — Richard Holston, 45 ans, rue de la Providence, 17. — Nathalie Van Hal, 36 ans, rue Blanchemaille. — Dominique Goossens, 78 ans, rue Blanchemaille. — Fernand Petitberghien, 8 ans, rue de Mons, 21.

MAISON DU TAPIS

TÉLÉPHONE 640 — DU JARDIN, 2 et 4, rue de la Gare, ROUBAIX

TOUTES

Installations d'Appartements

Magasins, Bureaux, etc.

PROJETS, DESSINS, DEVIS GRATUITS

Prix sans concurrence

WATTRELOS

La réunion mensuelle du Comité de la Jeunesse Catholique aura lieu demain dimanche après la grand'messe chez les Frères, rue St-Joseph.

Le recensement des chevaux n'aura pas lieu, comme l'ont annoncé les journaux, en face la ferme Glorieux, mais bien sur la Grand'Place, en face l'église, le jeudi 13 juin, à 7 h. du matin.

Ebouage du Sapin-Vert. — Le Maire de Wattrelos donne avis que le lundi 20 mai, à 2 heures de l'après-midi en la Mairie, il sera procédé à l'adjudication au rabais, de l'affermage pendant 3 ans à partir du 1er juin 1901, de l'entreprise de l'enlèvement des boues et immondices déposées sur la voie publique au Sapin-Vert et à la Martinoire.

L'adjudicataire sortant d'exercice avait accepté cette charge, de 1898 à 1901, moyennant une indemnité annuelle de 500 fr. versée par la Ville.

Le cahier des charges et conditions de l'entreprise sont à la disposition des intéressés, au Secrétariat de la Mairie.

Accidents de travail. — Un scieur de bois, Arthur Herlin, demeurant rue Sainte-Marguerite, blessé à la main gauche, chez M. Desquesnes, rue du Château, à Roubaix, un mois de repos.

— Au peignage de MM. Motte, rue d'Aveighem à Roubaix, un emballeur, Henri Doignonnain, et une balayeuse, Adèle Lebrun, 21 ans, demeurant rue Carnot tous deux blessés à leur travail, 8 jours de repos.

Arrestation pour fraude. — Les préposés Hochet et Deroghaucourt ont arrêté, vendredi, à la Double-Planche, un Roubaisien, Alfred Dumoulin, 32 ans, demeurant rue Philippeville, cour Jean-Frère, porteur de 31 kilog. d'allumettes d'une valeur de 143 fr. 10.

Etat-civil de Wattrelos

du 3 mai 1901

Naissances. — Eugénie Mottier, Martinoire. — André Devoldre, Sapin-Vert.

Décès. — Marie Desmet, 28 ans 8 mois, ouvrière de fabrique, Hôpital.

CROIX

Avis à nos abonnés. — Nos abonnés ont reçu pour la première fois la Croix de Roubaix-Tourcoing, grand format.

Nous les prions de vouloir bien donner leur nom au porteur du journal s'ils désirent recevoir la Croix de Roubaix-Tourcoing en 6 pages pour 0,35 par semaine.

L'édition à 4 pages sera distribuée à 0,25 par semaine.

Animaux pour l'armée. — La commission de classement de chevaux et mulets susceptibles d'être requis pour l'armée se réunira sur la Grande-Place le mardi 4 juin à 1 heure de l'après-midi. Les propriétaires des chevaux et mulets sont invités à lire les affiches de convocation pour éviter tout ennui possible.

Concours colombophile. — Dimanche prochain, premier concours de l'Union colombophile de Croix sur Saint-Jast. 40 fr. de prix d'honneur, plus deux magnifiques régulateurs garantis aux premières séries 2 et 3 pigeons non désignés.

Mise en panier samedi soir, de 4 à 7 h., chez Amand Lecomte, rue Mirabeau, à Croix.

L'Etat-civil a enregistré en avril 1901 : 26 mariages. — 43 naissances. — 22 décès.

Causes de décès. — Fièvre typhoïde 1 ; grippe 2 ; tuberculose 3 ; méningite 2 ; affection cardiaque 1 ; bronchite 4 ; pneumonie 1 ; affection de l'estomac 1 ; diarrhée infantile 1 ; hernie 1 ; causes diverses 3.

Etat-civil de Croix

Naissances. — Berthe Soenen, rue de Strasbourg, 7. — Godart Marub, rue Pasteur, 36. — Stéphanie Bertrand, rue Négrier, 22.

Décès. — Valentine Clemmen 1 mois 1/2, rue des Ogiers, 64. — Augustine Lefebvre, 37 ans, ménagère, rue Colmar, 18.

WASQUEHAL

Le recensement des chevaux se fera à Wasquehal, le mardi 4 juin, à 7 h. du matin, sur la place de l'Eglise.

LANNOY

Un inspecteur zélé

Une bonne femme de Lannoy avait reçu en garde de l'administration une orpheline de l'hospice général.

Sans penser à mal, elle l'envoya chez les bonnes Sœurs.

Tout marchait bien. Mais, voici que la chose parvient aux oreilles de l'inspecteur, homme puissant, dit le populaire, mais avant tout soucieux de plaire aux pouvoirs établis.

Il se rend à Lannoy et ne trouvant pas la veuve à qui il a confié la fillette, il s'en va droit au pensionnat des Sœurs.

Là point d'enfant. Nulle religieuse ne comprend les doléances de M. l'inspecteur. Mais notre homme ne se tient pas pour battu et se propose même de faire une ronde dans les cours, lorsque la supérieure, prévenue, fait remarquer que l'enfant est sans doute à l'école libre.

Là, nouveau déboire ! la petite fille est absente.

De guerre lasse, le fonctionnaire s'en fut de nouveau chez la veuve, et ne trouvant que la nièce, lui fit la morale.

Désormais, la pupille devait aller à l'école laïque. Le lendemain, le zélé inspecteur revenait constater les effets de sa visite.

Et voilà les beautés de notre régime. L'inspecteur a peur, il fait peur, et c'est la peur qui peuple l'école laïque.

Arrestation. — Vendredi matin, la gendarmerie de Lannoy a arrêté, pour mendicité, Voreux Henri, 51 ans, né à Tourcoing.

TOURCOING

Les accidents de travail. — Louis Gelisse, 50 ans, tisserand, demeurant rue de la Croix-Blanche, 28, a fait un faux-pas en descendant de son métier ce qui a déterminé pour l'ouvrier une entorse au pied gauche. Soins du docteur Debuchy ; incapacité de travail de 15 jours.

— Achille Vandevenne, 21 ans, ratteleur, demeurant à Mouscron, a été brûlé au mollet droit par le frottement d'une corde. Soins du docteur Debuchy ; incapacité de travail de 8 jours.

LA PRESSE

Tous les journaux de Paris qui ont touché au dreyfusisme, d'une manière ou d'une autre — il y a tant de manière de toucher ! — sont plus ou moins tombés malades.

Nous ne ferons que mentionner la *Lanterne* et la *Petite République* qui, pour se remettre d'aplomb ont dû s'enfoncer plus avant que jamais dans la juiverie.

L'*Aurore*, qu'on vendait par charretées à Bruxelles, à Genève, à Londres, etc., s'est mise à pâlir, et à s'embrumer dans le brouillard de la dèche. Tout récemment, elle s'est résignée à doubler son prix. Elle se vend aujourd'hui à 0.10, quand elle se vend.

Le *Siècle* d'Yves Guyot, plus dreyfusard que Dreyfus, plus Anglais que Chamberlain, plus franc-maçon qu'Hiram, le *Siècle* est à vendre — et ne trouve pas d'acheteur !

Dans un article qu'on pourrait appeler la *Confession d'un enfant du « Siècle »*, le fr.·. Yves Guyot épanchait naguère les flots amers de sa détresse et avouait qu'il était incompris.

Le *Soleil* lui-même, le bon vieux *Soleil* d'Hervé qui luisait pour tout le grand monde et qui, lors de son midi, se faisait pour 800.000 francs d'annonces par an, n'a plus qu'une existence crépusculaire. Il est à vendre aussi !

Or, on se souvient que pendant quelques mois, au plein milieu de l'affaire, un épais nuage de dreyfusisme avait voilé le radieux *Soleil*.

Cette éclipse fut le signal d'un déclin précipité. Voilà le couchant !

Quant à *Figaro* tout le monde sait que s'il a pu assurer le « pain de ses vieux jours » à M. Cornély, il a vu, après son orgie dreyfusarde, sa prospérité baisser déplorablement

Le bruit court que son Conseil d'administration, effrayé de la dégringolade, songe à débarquer certains gros personnages et à écomplir une évolution aussi audacieuse que savante.

La feuille boulevardière, quoi qu'elle fasse, aura de la peine à se débarrasser du relent de *ghetto* qu'elle a contracté par ses fréquentations compromettantes.

En province, enfin, la plupart des journaux dreyfusards n'ont pu échapper à la débâcle consécutive à l'effondrement du **Père J'accuse** et de son client, qu'en se livrant pieds et poings liés aux princes de la Synagogue et en mettant leur publicité au service de certaines entreprises financières.

Ils sont gros et gras, mais regardez à leur cou : le poil est usé. Ils portent le collier.

On surprendra bien des pots-de-vin quand on découvrira le pot-aux-roses.

Sans triompher d'adversaires vaincus ou avilis, la presse libre et indépendante peut tout de même montrer du doigt le flot qui emporte ces décadences et ces servitudes, et trouver à ce spectacle un encouragement pour marcher toujours tête haute dans la lumière des principes et de la foi dont elle soutient les rudes combats.

C.

LA MÉDECINE NOUVELLE

SOINS VITALISTES - GUÉRISON DES CHRONICITÉS

Il n'est pas une maladie chronique pouvant résister aux soins vitalistes. Le Vitalisme est assurément la méthode la plus rationnelle et la plus naturelle qui existe, puisqu'elle prend ses principes actifs dans les éléments qui constituent l'atmosphère.

Sans le moindre médicament, sans le plus petit régime, tout simplement avec l'aide des échanges normaux pris dans les agents physiques des ambiances, la réparation du dynamisme vital s'obtient de suite.

Dès la première minute des applications externes du vitalisme, les douleurs les plus pénibles cessent ; le sommeil réparateur et guérisseur fait son apparition et en quelques semaines de soins agréables, faciles et commodes, puisqu'ils permettent aux malades de continuer leur genre de vie, la guérison radicale est obtenue dans les cas les plus graves et même les plus désespérés.

La Phtisie pulmonaire elle-même se guérit par le vitalisme. Les paralysies, l'ataxie, les douleurs anciennes du rhumatisme, les diathèses arthritiques, goutteuses, albuminuriques, diabétiques ; la neurasthénie ; les tumeurs profondes, sans la moindre intervention chirurgicale ; la surdité ; toutes les maladies graves de l'estomac, des reins, du cœur, de la vessie, du foie, etc... La guérison de la hernie la plus ancienne s'obtient en vingt-cinq jours à raison de quelques minutes d'application matin et soir, pour resserrer l'anneau herniaire, tonifier la membrane et rendre ainsi le dynamisme aux tissus relâchés et affaiblis.

Les soins vitalistes sont à la portée de tous par leur prix relativement peu élevé ; et aussi pour les facilités de paiement accordées. Tous les malades ont intérêt à lire le Journal « **La Médecine Nouvelle** » *envoyé gratuitement pendant deux mois à titre de vulgarisation de la méthode vitaliste.*

Les traitements se font par correspondance et aussi facilement qu'à Paris. Les consultations sont gratuites. Elles sont demandées aux docteurs Péradon et Dumas, au siège de la Médecine Nouvelle, en son hôtel, 19, rue de Lisbonne, Paris. Il est répondu à toutes les lettres par retour du courrier ; et pour faciliter les traitements, la correspondance reste toujours gratuite.

Bien indiquer les noms, âge, sexe, adresse des malades, ainsi que le genre de maladie et surtout sa durée. Ces renseignements suffisent pour qu'un traitement soit conseillé et agisse de suite dans le sens de la guérison.

Dr S. FAVER.

On ne peut rien concevoir de plus soigné et de plus élégant que les magnifiques complets à 65 francs, exposés aux étalages des Grands Magasins DEWACHTER FRERES, 6 et 8, RUE FAIDHERBE, à LILLE.

Leçons, Agrandissements

ET TOUS TRAVAUX PHOTOGRAPHIQUES A FAÇONS

F. DELARUE, 40, rue de la Barre, **LILLE**

PAS-DE-CALAIS

Accidents aux Mines

A LENS

Jean-Baptiste Kerckove, travaillant à la fosse n° 9 des mines de Lens, a été blessé sérieusement aux reins.

A LIÉVIN

Alfred Garbé, conducteur de chevaux, a été blessé au pied droit en tombant en bas de son train.

Gustave Thorel, conducteur de chevaux, en mettant une enrayure à une berline, a eu le pouce de la main droite serré entre la roue et l'enrayure et blessé gravement.

Savon Paris-Ménage

pour le linge et pour les laines

Exiger rigoureusement le TITRE

BELGIQUE

LE CRIME DE LA RUE DE SENNE

A BRUXELLES

Nos lecteurs se rappellent ce maître et sa servante assassinés.

Dès le début de l'instruction on désignait comme complice de François Smellinckx, un nommé Georges de Bruycker, garçon de café sans place, disparu de Bruxelles et recherché alors inutilement.

La culpabilité de cet individu comme celle de Smellinckx n'est désormais plus douteuse.

Une fille connue de de Bruycker refusa de répondre aux interrogations qui lui furent faites.

Des recherches furent faites vainement à Lille et dans le Nord de la France.

On perdait espoir de réussir quand mardi dernier, M. le juge d'instruction De Roo, reçut la visite de deux personnes de Roubaix. Elles déclarèrent que la fille C... s'était rendue à Roubaix dans les premiers jours d'av